



## Conseil économique et social

Distr. générale  
18 décembre 2013  
Français  
Original: anglais

### Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur l'accès  
à l'information, la participation du public  
au processus décisionnel et l'accès à la justice  
en matière d'environnement

#### Groupe de travail des Parties

##### Dix-septième réunion

Genève, 26-28 février 2014

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Mise en œuvre du programme de travail pour 2012-2014,  
y compris les questions financières**

### Aperçu des contributions et des dépenses liées à l'exécution du programme de travail de la Convention pour 2012-2014

#### Note du secrétariat

##### *Résumé*

Le présent rapport a été établi conformément à la décision adoptée par la Réunion des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement à sa quatrième session (Chisinau, 29 juin-1<sup>er</sup> juillet 2011) (ECE/MP.PP/2011/2/Add.1, décision IV/6, annexe, point X). Il donne un aperçu des contributions et des dépenses liées à l'exécution du programme de travail de la Convention pour 2012-2014 au 6 décembre 2013.



## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Généralités .....	1–3	3
II. Contributions.....	4	4
A. Contributions reçues en 2012 et pour 2012 pour la Convention et le Protocole au 6 décembre 2013.....		4
B. Contributions reçues en 2013 et pour 2013 pour la Convention et le Protocole au 6 décembre 2013.....		7
C. Contributions reçues pour 2014 pour la Convention et le Protocole au 6 décembre 2013.....		10
D. Contributions aux projets menés dans le cadre de l’Initiative environnement et sécurité.....		10
E. Contributions en nature .....	5	11
F. Annonces de contributions (au 6 décembre 2013).....		12
III. Montant estimatif des dépenses correspondant aux activités menées au titre de la Convention .....		13
A. Montant estimatif des dépenses au titre de la Convention (janvier à décembre 2012) .....		13
B. Montant estimatif des dépenses au titre de la Convention (janvier à décembre 2013) .....		16
C. Montant estimatif des dépenses au titre de la Convention (janvier à décembre 2014) .....		18

## I. Généralités

1. Le présent rapport donne un aperçu, au 6 décembre 2013, des contributions et des dépenses liées à l'exécution du programme de travail de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus) pour 2012-2014, y compris de la mise en œuvre des activités menées au titre du Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention (Protocole sur les RRTP). Pour une présentation de fond de l'exécution du programme de travail, on consultera le document paru sous la cote ECE/MP.PP/WG.1/2014/3. En 2012 et en 2013, le secrétariat a continué de faire preuve d'une grande prudence dans l'affectation des ressources, ce qui est en grande partie dû au fait que beaucoup de contributions lui sont parvenues vers la fin de chacune des deux années, surtout en 2012, une situation qui a engendré des incertitudes quant à la disponibilité de fonds en quantité suffisante. Il a fait divers efforts dans le but d'encourager les contributions en nature et, partant, de moins faire appel au fonds d'affectation spéciale.

2. Pour assurer la continuité des travaux menés au titre de la Convention, il est primordial de pourvoir au financement à long terme des dépenses de personnel. La prolongation des contrats du personnel financés par le fonds d'affectation spéciale de la Convention d'Aarhus dépend du niveau des contributions reçues. Vu que le dispositif financier actuel repose sur des contributions volontaires sans fournir d'indication quant à leur ordre de grandeur, le niveau des contributions ne cesse de fluctuer, rendant du même coup le financement des postes extrabudgétaires aléatoire et imprévisible. Le secrétariat s'est donc vu dans l'obligation d'accorder la priorité à la sécurisation des fonds destinés aux dépenses de personnel, l'idée étant de les réserver au moins un an à l'avance avant d'engager un collaborateur. Il a été en mesure d'allouer suffisamment de fonds aux dépenses de personnel et au financement des activités au cours du premier semestre de 2012 et en 2013, uniquement grâce aux économies qui avaient été constituées à la fin de 2011 et de 2012.

3. En 2012-2013, le secrétariat a achevé le recrutement de trois collaborateurs sur des postes P-3 pour une durée déterminée<sup>1</sup> et a entrepris d'en engager un quatrième sur un poste P-3 pour une durée déterminée<sup>2</sup>. En outre, il a également achevé la procédure de recrutement d'un fonctionnaire de grade P-2 (concours national de recrutement/programme Jeunes administrateurs)<sup>3</sup>. Pour assurer la continuité des travaux et le respect des engagements, le secrétariat a dû régulièrement revoir la répartition des tâches entre ses collaborateurs, qui ont dû effectuer des heures supplémentaires afin que le travail soit fait en temps voulu lorsqu'il existait des priorités concurrentes.

---

<sup>1</sup> Un des membres du personnel chargé des outils d'information électroniques et du Protocole sur les RRTP, qui avait été recruté en novembre 2012, a quitté le secrétariat au début de mars 2013 et a été remplacé en septembre 2013.

<sup>2</sup> Comme suite au départ en août 2013 d'un fonctionnaire engagé sur un poste P-3 pour une durée déterminée. Ce poste pourrait être temporairement occupé par un membre du personnel titulaire d'un engagement de courte durée en attendant l'achèvement de la procédure officielle de recrutement d'un fonctionnaire engagé pour une durée déterminée.

<sup>3</sup> Comme suite au départ d'un fonctionnaire de grade P-2 en juillet 2012.

## II. Contributions

4. Les colonnes des tableaux A, B et C ci-après relatives aux «contributions ajustées» ont pour objet de donner une image plus réaliste des ressources réelles disponibles en vue de leur utilisation au cours d'une année donnée. Les contributions des Parties et des signataires sont souvent réservées en vue d'être utilisées pour une autre année que celle durant laquelle la contribution a été déposée ou reçue. Le montant ajusté des contributions au cours d'une année est établi sur la base des contributions effectives de cette année-là, auxquelles on soustrait toute partie de ces contributions réservée à une utilisation ultérieure, et on ajoute les contributions reçues avant l'année de référence mais réservées à une utilisation durant celle-ci. Si les ressources nécessaires pour une année donnée ne sont pas versées en temps voulu, le secrétariat est contraint d'utiliser les fonds disponibles en fonction des besoins.

### A. Contributions reçues en 2012 et pour 2012 pour la Convention et le Protocole au 6 décembre 2013

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution allouée en 2012 – montant effectif</i>	<i>Contribution ajustée pour 2012</i>	<i>Observations</i>
Albanie	3 000	3 000	Convention d'Aarhus 2012
	1 000	-	Protocole sur les RRTP 2011
	-	3 000	Protocole sur les RRTP 2012 (contribution reçue en 2013)
Allemagne	60 000	60 000	Convention d'Aarhus 2012
Arménie	300	300	Convention d'Aarhus 2012
Autriche	12 920	12 920	Convention d'Aarhus 2012
	5 103	5 103	Protocole sur les RRTP 2012
Bélarus	290	290	Convention d'Aarhus 2012
Belgique (fédéral)	28 571	28 571	Convention d'Aarhus 2012
Belgique (Bruxelles)	1 175	1 175	Convention d'Aarhus 2012
Belgique (Flandre)	8 499	8 499	Convention d'Aarhus 2012
Belgique (Wallonie)	4 310	4 310	Convention d'Aarhus 2012
	6 468	6 468	Protocole sur les RRTP 2012
Bulgarie	8 712	-	Convention d'Aarhus 2013
	-	8 712	Convention d'Aarhus 2012 (contribution reçue en 2011)
	500	500	Protocole sur les RRTP 2012
Chypre	649	-	Convention d'Aarhus (année non spécifiée)
	200	-	Protocole sur les RRTP (année non spécifiée)
Croatie	3 000	3 000	Convention d'Aarhus 2012
	3 000	3 000	Protocole sur les RRTP 2012
Danemark	43 290	-	Convention d'Aarhus (contribution reçue en 2012 pour les années 2013-2014)
	21 645	-	Protocole sur les RRTP (contribution reçue en 2012 pour les années 2013-2014)

<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution allouée en 2012 – montant effectif</i>	<i>Contribution ajustée pour 2012</i>	<i>Observations</i>
	-	22 390	Convention d'Aarhus (contribution reçue en 2011 pour les années 2010-2012 (montant total 67 170); annualisée pour 2012)
	-	11 190	Protocole sur les RRTP (contribution reçue en 2011 pour les années 2010-2012 (montant total 33 570); annualisée pour 2012)
Estonie	1 299	1 299	Convention d'Aarhus 2012
	519	519	Protocole sur les RRTP 2012
Finlande	6 623	6 623	Convention d'Aarhus 2012
France	87 131	87 131	Convention d'Aarhus 2012 (20 % pour la participation du public aux instances internationales)
	51 948	51 948	Convention d'Aarhus 2012, y compris la participation du public aux instances internationales
	38 961	38 961	Protocole sur les RRTP 2012
Géorgie	250	250	Convention d'Aarhus 2012
Hongrie	5 000	-	Convention d'Aarhus 2011
	500	-	Protocole sur les RRTP 2011 (premier versement pour les années 2011-2012)
	-	4 981	Convention d'Aarhus 2012 (contribution reçue en 2013)
	-	481	Protocole sur les RRTP 2012 (deuxième versement pour les années 2011-2012; contribution reçue en 2013)
Irlande	6 435	-	Convention d'Aarhus 2013
	-	6 667	Convention d'Aarhus 2012 (contribution reçue en 2011)
	3 886	3 886	Protocole sur les RRTP 2012
Italie	134 048	134 048	Convention d'Aarhus 2012
Kazakhstan	19 975	19 975	Convention d'Aarhus 2012
Kirghizistan	600	600	Convention d'Aarhus 2012
Lettonie	2 574	-	Convention d'Aarhus 2013
	1 287	1 287	Protocole sur les RRTP 2012
	-	2 736	Convention d'Aarhus 2012 (contribution reçue en 2011)
Lituanie	-	200	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP (contribution reçue en 2013 pour 2012)
Norvège	35 270	35 270	Convention d'Aarhus 2012
	19 985	19 985	Convention d'Aarhus 2012
	65 560	-	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP (contribution reçue en 2012 pour 2013)
	-	62 222	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP (contribution reçue en 2011 pour 2012)
	17 635	17 635	Protocole sur les RRTP 2012

<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution allouée en 2012 – montant effectif</i>	<i>Contribution ajustée pour 2012</i>	<i>Observations</i>
	19 985	19 985	Protocole sur les RRTP 2012
Pays-Bas	24 845	24 845	Convention d'Aarhus 2012
	24 845	24 845	Protocole sur les RRTP 2012
Pologne	6 435	6 435	Convention d'Aarhus 2012
République de Moldova	-	1 294	Convention d'Aarhus 2012 (contribution reçue en 2013)
République tchèque	15 000	-	Convention d'Aarhus 2013
	10 000	-	Protocole sur les RRTP 2013
	10 000	10 000	Protocole sur les RRTP 2012
	-	15 000	Convention d'Aarhus 2012 (contribution reçue en 2011)
Roumanie	-	1 333	Convention d'Aarhus 2012 (contribution reçue en 2013)
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	47 544	47 544	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP 2012
Serbie	-	500	Convention d'Aarhus 2012 (contribution reçue en 2013)
Slovaquie	987	987	Convention d'Aarhus 2012
	649	649	Protocole sur les RRTP 2012
Slovénie	-	654	Protocole sur les RRTP 2012 (contribution reçue en 2013)
Suède	20 000	20 000	Convention d'Aarhus 2012
	3 975	3 975	Convention d'Aarhus 2012 (promotion du mécanisme d'examen du respect des dispositions de la Convention à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Conférence Rio+20))
	3 975	3 975	Convention d'Aarhus 2012
	5 000	5 000	Protocole sur les RRTP 2012
Suisse	75 594	75 594	Protocole sur les RRTP 2012 (dont 53 996 dollars pour appuyer les activités de renforcement des capacités des pays en transition)
Tadjikistan	200	200	Convention d'Aarhus 2012
Turkménistan	-	350	Convention d'Aarhus 2012 (contribution reçue en 2013)
Ukraine	3 896	3 896	Convention d'Aarhus 2012
Union européenne	128 700	128 700	Convention d'Aarhus 2012
	13 646	13 646	Protocole sur les RRTP 2012
<b>Total</b>	<b>1 127 394</b>	<b>1 088 539</b>	
Dont: montant expressément affecté au Protocole sur les RRTP	260 872	242 403	

## B. Contributions reçues en 2013 et pour 2013 pour la Convention et le Protocole au 6 décembre 2013

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution allouée en 2013 – montant effectif</i>	<i>Contribution ajustée pour 2013</i>	<i>Observations</i>
Albanie	3 000	-	Protocole sur les RRTP 2012
Allemagne	60 000	60 000	Convention d'Aarhus 2013
Arménie	300	300	Convention d'Aarhus 2013
Autriche	13 263	13 263	Convention d'Aarhus 2013
	4 979	4 979	Protocole sur les RRTP 2013
	1 340	1 340	Contribution supplémentaire pour le Protocole sur les RRTP 2013
Bélarus	300	300	Convention d'Aarhus 2013
Belgique (fédéral)	28 683	28 683	Convention d'Aarhus 2013
Belgique (Bruxelles)	1 232	1 232	Convention d'Aarhus 2013
Belgique (Flandre)	8 499	8 499	Convention d'Aarhus 2013
Belgique (Wallonie)	4 425	4 425	Convention d'Aarhus 2013
	6 806	6 806	Protocole sur les RRTP 2013
Bulgarie	-	8 712	Convention d'Aarhus 2013 (contribution reçue en 2012)
	8 172	-	Convention d'Aarhus 2014 (contribution reçue en 2013)
	500	500	Protocole sur les RRTP 2013
Croatie	3 000	3 000	Convention d'Aarhus 2013
	3 000	3 000	Protocole sur les RRTP 2013
Danemark	-	21 645	Convention d'Aarhus (contribution reçue en 2012 pour les années 2013-2014 (montant total 43 290); annualisée pour 2013)
	-	10 823	Protocole sur les RRTP (contribution reçue en 2012 pour les années 2013-2014 (montant total 21 645); annualisée pour 2013)
Estonie	1 277	1 277	Convention d'Aarhus 2013
Finlande	6 784	6 784	Convention d'Aarhus 2013
France	83 014	83 014	Convention d'Aarhus 2013
	40 761	40 761	Contribution supplémentaire pour la Convention d'Aarhus 2013
	40 761	40 761	Protocole sur les RRTP 2013
Géorgie	250	250	Convention d'Aarhus 2013
Grèce	1 000	-	Convention d'Aarhus 2011 (contribution reçue en 2013)
Hongrie	4 981	-	Convention d'Aarhus 2012 (contribution reçue en 2013)
	481	-	Protocole sur les RRTP 2012 (deuxième versement pour les années 2011-2012; contribution reçue en 2013)

<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution allouée en 2013 – montant effectif</i>	<i>Contribution ajustée pour 2013</i>	<i>Observations</i>
	4 981	4 981	Convention d'Aarhus 2013
	481	481	Protocole sur les RRTP 2013
Irlande	-	6 435	Convention d'Aarhus 2013 (contribution reçue en 2012)
	6 623	-	Convention d'Aarhus 2014 (contribution reçue en 2013)
	4 071	4 071	Protocole sur les RRTP 2013
	4 071	-	Protocole sur les RRTP 2014 (contribution reçue en 2013)
Italie	127 714	127 714	Convention d'Aarhus 2013
Kazakhstan	19 975	19 975	Convention d'Aarhus 2013
Lettonie	-	2 574	Convention d'Aarhus 2013 (contribution reçue en 2012)
	2 714	-	Convention d'Aarhus 2014 (contribution reçue en 2013)
	1 357	1 357	Protocole sur les RRTP 2013
Lituanie	200	-	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP (contribution reçue en 2013 pour 2012)
Malte	1 000	-	Convention d'Aarhus (contribution reçue en 2013, année non spécifiée)
Norvège	-	65 560	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP (contribution reçue en 2012 pour 2013)
	19 985	19 985	Convention d'Aarhus 2013
	19 985	19 985	Protocole sur les RRTP 2013 (contribution reçue en 2012)
Pays-Bas	26 525	26 525	Convention d'Aarhus 2013
	26 076	26 076	Protocole sur les RRTP 2013
Pologne	6 631	6 631	Convention d'Aarhus 2013
République de Moldova	1 294	-	Convention d'Aarhus 2012 (contribution reçue en 2013)
	1 294	1 294	Convention d'Aarhus 2013
	250	250	Protocole sur les RRTP 2013
	250	-	Protocole sur les RRTP 2014 (contribution reçue en 2013)
République tchèque	-	15 000	Convention d'Aarhus 2013 (contribution reçue en 2012)
	-	10 000	Protocole sur les RRTP 2013 (contribution reçue en 2012)
	15 000	-	Convention d'Aarhus 2014 (contribution reçue en 2013)
	10 000	-	Protocole sur les RRTP 2014 (contribution reçue en 2013)



<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution allouée en 2013 – montant effectif</i>	<i>Contribution ajustée pour 2013</i>	<i>Observations</i>
Roumanie	1 333	-	Convention d'Aarhus 2012 (contribution reçue en 2013)
	1 333	1 333	Convention d'Aarhus 2013
	1 333	-	Convention d'Aarhus 2014 (contribution reçue en 2013)
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	45 317	45 317	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP 2013
	46 512	-	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP (contribution reçue en 2013 pour 2014)
Serbie	500	-	Convention d'Aarhus 2012 (contribution reçue en 2013)
	1 000	1 000	Convention d'Aarhus 2013
Slovénie	654	-	Protocole sur les RRTP 2012 (contribution reçue en 2013)
	654	654	Protocole sur les RRTP 2013
Suède	20 000	20 000	Convention d'Aarhus 2013
	5 000	5 000	Protocole sur les RRTP 2013
Suisse	75 279	75 269	Protocole sur les RRTP 2013 (dont 53 763 dollars pour appuyer les activités de renforcement des capacités des pays en transition)
Tadjikistan	200	200	Convention d'Aarhus 2013
Turkménistan	350	-	Convention d'Aarhus 2010 (contribution reçue en 2013)
	350	-	Convention d'Aarhus 2011 (contribution reçue en 2013)
	350	-	Convention d'Aarhus 2012 (contribution reçue en 2013)
Union européenne	129 366	129 366	Convention d'Aarhus 2013
	13 793	13 793	Protocole sur les RRTP 2013
<b>Total</b>	<b>971 140</b>	<b>1 001 181</b>	
Dont: montant expressément affecté au Protocole sur les RRTP	222 779	225 145	

### C. Contributions reçues pour 2014 pour la Convention et le Protocole au 6 décembre 2013

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays donateur</i>	<i>Contribution ajustée pour 2014</i>	<i>Observations</i>
Bulgarie	8 712	Convention d'Aarhus 2014 (contribution reçue en 2013)
Danemark	21 645	Convention d'Aarhus (contribution reçue en 2012 pour les années 2013-2014 (montant total 43 290 dollars); annualisée pour 2014)
	10 823	Protocole sur les RRTP (contribution reçue en 2012 pour les années 2013-2014 (montant total 21 645 dollars); annualisée pour 2014)
Irlande	6 623	Convention d'Aarhus 2014 (contribution reçue en 2013)
	4 071	Protocole sur les RRTP 2014 (contribution reçue en 2013)
Lettonie	2 714	Convention d'Aarhus 2014 (contribution reçue en 2013)
République de Moldova	250	Protocole sur les RRTP 2014 (contribution reçue en 2013)
République tchèque	15 000	Convention d'Aarhus 2014 (contribution reçue en 2013)
	10 000	Protocole sur les RRTP 2014 (contribution reçue en 2013)
Roumanie	1 333	Convention d'Aarhus 2014 (contribution reçue en 2013)
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	46 512	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP 2014 (contribution reçue en 2013)
<b>Total</b>	<b>127 681</b>	
Dont: montant expressément affecté au Protocole sur les RRTP	25 143	

*Note:* Les Parties ci-après à la Convention d'Aarhus n'ont adressé aucune contribution financière, contribution en nature ou annonce de contribution pour 2012, 2013 ou 2014: Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine, Islande, Luxembourg, Monténégro, Portugal et Slovénie. Les Parties ci-après au Protocole sur les RRTP n'ont adressé aucune contribution financière, contribution en nature ou annonce de contribution pour 2012, 2013 ou 2014: Allemagne, Finlande, Israël, Luxembourg, Pologne, Portugal, Roumanie et Serbie (N. B.: Israël a adhéré au Protocole le 14 janvier 2013).

### D. Contributions aux projets menés dans le cadre de l'Initiative environnement et sécurité<sup>4</sup>

<i>Projet</i>	<i>Total des contributions reçues (en dollars des États-Unis)</i>
Renforcer la mise en œuvre de la Convention d'Aarhus et promouvoir son Protocole sur les RRTP au Bélarus	32 254
Renforcer l'accès à la justice en matière d'environnement en Europe du Sud-Est	8 216

<sup>4</sup> Afin d'apporter un appui consultatif de fond aux activités menées dans le cadre des projets (rémunération et frais de voyage du personnel dans le domaine d'activité II du programme de travail pour 2012-2014).

## E. Contributions en nature

5. Les contributions en nature ci-après ont été apportées en 2012 et 2013:
- a) Hébergement, en 2012 et 2013, du Mécanisme d'échange d'informations d'Aarhus pour la démocratie environnementale et du portail PRTR.net par le Centre de la base de données sur les ressources mondiales d'Arendal (Norvège) (GRID-Arendal);
  - b) Appui fourni par le Comité économique et social européen (CESE) pour permettre au secrétariat de se rendre à l'audition du CESE sur le Traité de Lisbonne (Bruxelles, 17 avril 2012);
  - c) Mission de la Commission économique pour l'Europe (CEE) en Mongolie dans le but de promouvoir la Convention d'Aarhus dans ce pays (25 et 26 avril 2012); contributions des Gouvernements italien, mongol, néerlandais, norvégien et polonais, ainsi que du Bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Mongolie;
  - d) Aide apportée par l'ECO-Forum européen pour permettre au secrétariat de se rendre au colloque sur le thème: «L'efficacité du mécanisme d'examen du respect des dispositions de la Convention d'Aarhus: questions se rapportant à la Conférence Rio+20 et à d'autres autres accords multilatéraux sur l'environnement» (Vienne, 14 et 15 mai 2012);
  - e) Appui à l'organisation d'une réunion sous-régionale pour les pays d'Asie centrale à Almaty (Kazakhstan), les 22 et 23 mai 2012, et voyage de plusieurs représentants à l'occasion de réunions organisées au titre de la Convention d'Aarhus: contribution de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE);
  - f) Frais de participation (rémunération, voyage et coûts annexes, selon que de besoin) des présidents de l'Équipe spéciale de l'accès à la justice et de l'Équipe spéciale de la participation du public au processus décisionnel, ainsi que du Président de la table ronde sur l'accès à l'information, la participation du public et l'accès à la justice en ce qui concerne les organismes vivants modifiés et les organismes génétiquement modifiés: contributions des Gouvernements suédois, irlandais et autrichien, respectivement;
  - g) Appui fourni par le CESE pour permettre au secrétariat de se rendre à la réunion de la Section des transports, de l'énergie, de l'infrastructure et de la société de l'information du CESE (Bruxelles, 25 juin 2012);
  - h) Appui fourni par le CESE pour permettre au secrétariat de se rendre à la 128<sup>e</sup> réunion de la Section agriculture, développement rural et environnement du CESE (Bruxelles, 27 septembre 2012);
  - i) Appui fourni au secrétariat pour lui permettre de se rendre à la première réunion des centres de liaison des 10 pays signataires de la Déclaration concernant l'application du principe 10 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement (Santiago, 6 et 7 novembre 2012) et à la réunion de suivi avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et le Gouvernement chilien (Santiago, 8 novembre 2012): contribution de la CEPALC;
  - j) Appui fourni par l'OSCE pour permettre au secrétariat de se rendre au stage de formation organisé par l'OSCE sur le thème «Strengthening Green Diplomacy – A Step Towards Enhancing Environmental Security» (Belgrade, 29 et 30 novembre 2012);
  - k) Appui fourni par le CESE pour permettre au secrétariat de se rendre à la table ronde européenne de la Convention d'Aarhus et de l'Initiative nucléaire (Bruxelles, 4 et 5 décembre 2012);

- l) Promotion par le Gouvernement espagnol du Protocole sur les RRTP dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes;
- m) Aide pour les frais de déplacement de 11 représentants de la société civile à l'occasion de la réunion conjointe sur la participation du public au processus décisionnel dans le domaine nucléaire (Luxembourg, 12 et 13 mars 2013) ainsi que la mise à disposition de locaux pour la réunion et fourniture de services d'interprétation et de restauration; contribution de la Direction générale Énergie et transport de la Commission européenne;
- n) Transport des participants jusqu'au lieu de la réunion conjointe sur la participation du public au processus décisionnel dans le domaine nucléaire et fourniture d'une partie des services de restauration (Luxembourg, 12 et 13 mars 2013), par l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (ANCCLI);
- o) Aide à l'organisation de l'atelier sous-régional concernant le Protocole sur les RRTP en Europe du Sud-Est intitulé «Conquérir votre droit à un environnement sain» (Sarajevo, 28 et 29 mai 2013); contribution de la Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine;
- p) Appui fourni par l'OSCE pour permettre à 22 experts de se rendre à l'atelier sous-régional «Conquérir votre droit à un environnement sain»;
- q) Appui fourni par le Programme des Nations Unies pour l'environnement pour permettre au secrétariat de se rendre à l'atelier régional concernant l'application du principe 10 de la Déclaration de Rio dans la région des Caraïbes (Trinité-et-Tobago, septembre 2013);
- r) Appui fourni par l'OSCE pour permettre au secrétariat de se rendre à la réunion annuelle des Centres Aarhus «Aarhus Centres: a decade of partnership in implementing the Aarhus Convention» (Vienne, 3-5 juillet 2013) et à la réunion du Comité économique et environnemental de l'OSCE (Vienne, 9 octobre 2013);
- s) Appui fourni par l'OSCE pour permettre à 10 participants des Centres Aarhus et représentants de gouvernement de se rendre à la réunion des équipes spéciales et du Groupe de travail des Parties à la Convention et au Protocole sur les RRTP en 2013.

## F. Annonces de contributions (au 6 décembre 2013)

(Dans la monnaie d'origine)

<i>Pays donateur</i>	<i>Monnaie d'origine</i>	<i>Montant</i>	<i>Observations</i>
Allemagne	Euros	60 000	Convention d'Aarhus 2014
ex-République yougoslave de Macédoine	Dollars	200	Protocole sur les RRTP 2012
	Dollars	200	Protocole sur les RRTP 2013
Grèce	Dollars	1 000	Convention d'Aarhus 2012
	Dollars	1 000	Convention d'Aarhus 2013
	Dollars	1 000	Convention d'Aarhus 2014
Hongrie	Dollars	5 000	Convention d'Aarhus 2014
	Dollars	500	Protocole sur les RRTP 2014

<i>Pays donateur</i>	<i>Monnaie d'origine</i>	<i>Montant</i>	<i>Observations</i>
Lituanie	Dollars	1 000	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP 2013
	Dollars	1 000	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP 2014
Norvège	Couronnes norvégiennes	200 000	Contribution supplémentaire à la Convention d'Aarhus 2013
	Couronnes norvégiennes	150 000	Contribution supplémentaire au Protocole sur les RRTP 2013
	Dollars	60 817	Convention d'Aarhus et Protocole sur les RRTP 2014
Pays-Bas	Euros	20 000	Protocole sur les RRTP 2013
République de Moldova	Euros	1 000	Convention d'Aarhus 2014

### III. Montant estimatif des dépenses correspondant aux activités menées au titre de la Convention<sup>5</sup>

#### A. Montant estimatif des dépenses au titre de la Convention (janvier à décembre 2012)

(En dollars des États-Unis)

<i>Activités du programme de travail pour 2012-2014</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>Total</i>
1. Mécanisme d'examen du respect des dispositions	Personnel	146 597 <sup>a</sup>
	Sous-traitance	12 068
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	89 139
<b>Total partiel</b>		<b>247 804</b>
2. Activités de renforcement des capacités	Personnel	39 495 <sup>b</sup>
<b>Total partiel</b>		<b>39 495</b>

<sup>5</sup> Les coûts estimés et prévus présentés dans les sections A, B et C ci-après se limitent aux coûts qui devraient être couverts par les contributions volontaires versées dans le cadre des dispositions financières de la Convention et du Protocole par le biais du fonds d'affectation spéciale. Ils ne comprennent pas les coûts qui doivent être imputés sur le budget ordinaire de l'ONU. Outre le personnel pris en compte dans le tableau ci-après, les salaires et émoluments d'un fonctionnaire de la catégorie des Services généraux sont couverts par le prélèvement de 13 % sur les dépenses d'appui au programme opéré sur les fonds d'affectation spéciale de la Division de l'environnement de la CEE. Les chiffres peuvent évoluer en fonction des règlements administratifs de l'ONU. Les dépenses indiquées sont celles qui se rapportent à l'exécution du programme de travail pour 2012-2014 au titre de la Convention d'Aarhus. Le montant des dépenses liées au Protocole sur les RRTP est communiqué aux organes du Protocole.

<i>Activités du programme de travail pour 2012-2014</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>Total</i>
3. Sensibilisation et promotion de la Convention, y compris par le biais de la stratégie de communication et de la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales	Personnel	56 318 <sup>c</sup>
	Sous-traitance	55 603
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	6 197
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	3 145
<b>Total partiel</b>		<b>71 221</b>
4. Accès à l'information	Personnel	116 048 <sup>d</sup>
<b>Total partiel</b>		<b>116 048</b>
5. Participation du public	Personnel	72 880 <sup>e</sup>
	Sous-traitance	10 000
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	32 318
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	1 138
<b>Total partiel</b>		<b>116 337</b>
6. Accès à la justice	Personnel	62 061 <sup>f</sup>
	Sous-traitance	8 000
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	32 025
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	2 607
<b>Total partiel</b>		<b>104 692</b>
7. Organismes génétiquement modifiés (OGM)	Personnel	7 601 <sup>g</sup>
<b>Total partiel</b>		<b>7 601</b>
8. Promotion des Lignes directrices d'Almaty et d'autres formes d'interaction avec les organismes et processus internationaux concernés <sup>h</sup>	Sous-traitance	5 545
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance <sup>i</sup> (experts/participants)	3 426
<b>Total partiel</b>		<b>8 971</b>
9. Évaluation approfondie <sup>j</sup>		–
<b>Total partiel</b>		–
10. Coordination et supervision des activités intersessions	Personnel	78 387 <sup>k</sup>
	Sous-traitance	15 088
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	29 745
<b>Total partiel</b>		<b>123 220</b>
13. Soutien horizontal	Formation du personnel	1 292
<b>Total partiel</b>		<b>1 292</b>
<b>Total<sup>l</sup></b>		<b>836 680</b>

<i>Activités du programme de travail pour 2012-2014</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>Total</i>
Dépenses d'appui au programme 13 %		<b>108 768</b>
<b>Total général</b>		<b>945 448</b>

*Note:* Les totaux des notes *a* à *g* et *k* ci-dessous correspondent au pourcentage estimé de temps de travail global de tous les administrateurs financés par des fonds extrabudgétaires. Une ventilation par fonctionnaire est ensuite donnée entre parenthèses.

<sup>a</sup> Total de 90 % d'un fonctionnaire P-3 (70 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012); 10 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012); 10 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-juillet 2012; septembre-décembre 2012)).

<sup>b</sup> Total de 25 % d'un fonctionnaire P-3 (15 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-juillet 2012; et septembre-décembre 2012); 10 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012)).

<sup>c</sup> Total de 35 % d'un fonctionnaire P-3 (25 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-juillet 2012; septembre-décembre 2012); 5 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012); 5 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012)).

<sup>d</sup> Total de 50 % d'un fonctionnaire P-3 et de 40 % d'un fonctionnaire P-2 (10 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012); 40 % d'un P-3 (janvier-partie de juillet; et partie de novembre-décembre 2012); 40 % d'un P-2 (dépenses de personnel partie de juillet-octobre 2012)).

<sup>e</sup> Total de 45 % d'un fonctionnaire P-3 (45 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-juillet 2012; et septembre-décembre 2012)).

<sup>f</sup> Total de 40 % d'un fonctionnaire P-3 (30 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012); 10 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012)).

<sup>g</sup> Total de 5 % d'un fonctionnaire P-3 (5 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012)).

<sup>h</sup> Le temps de travail consacré par le personnel à cette activité est indiqué sous l'activité 3.

<sup>i</sup> Les frais de voyage des experts/participants pour assister à une réunion thématique sur la promotion de l'application des principes de la Convention dans les instances internationales sont indiqués sous l'activité 10.

<sup>j</sup> Les dépenses de sous-traitance pour la préparation de l'évaluation approfondie du fonctionnement et de la mise en œuvre actuels de la Convention et pour l'évaluation de l'actuel plan provisoire de contributions sont indiquées sous l'activité 10.

<sup>k</sup> Total de 50 % d'un fonctionnaire P-3 (30 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012); 15 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-décembre 2012); 5 % d'un P-3 (dépenses de personnel janvier-juillet 2012; et septembre-décembre 2012)).

<sup>l</sup> Il n'y a pas de montant indiqué pour les activités 11 et 12 car aucune dépense n'a été engagée au cours de la période considérée.

## B. Montant estimatif des dépenses au titre de la Convention (janvier à décembre 2013)

(En dollars des États-Unis)

<i>Activités du programme de travail pour 2012-2014</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>Total</i>
1. Mécanisme d'examen du respect des dispositions	Personnel	143 130 <sup>a</sup>
	Sous-traitance	8 000
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	88 465
<b>Total partiel</b>		<b>239 595</b>
2. Activités de renforcement des capacités	Personnel	40 201 <sup>b</sup>
<b>Total partiel</b>		<b>40 201</b>
3. Sensibilisation et promotion de la Convention, y compris par le biais de la stratégie de communication et de la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales	Personnel	26 617 <sup>c</sup>
	Sous-traitance	16 656
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	462
<b>Total partiel</b>		<b>43 735</b>
4. Accès à l'information	Personnel	55 246 <sup>d</sup>
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	41 604
<b>Total partiel</b>		<b>96 849</b>
5. Participation du public	Personnel	54 520 <sup>e</sup>
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	7 764
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	1 442
<b>Total partiel</b>		<b>63 726</b>
6. Accès à la justice	Personnel	58 775 <sup>f</sup>
	Sous-traitance	8 756
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	24 201
<b>Total partiel</b>		<b>91 732</b>
7. OGM	Personnel	29 956 <sup>g</sup>
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	18 612
<b>Total partiel</b>		<b>48 567</b>
8. Promotion des Lignes directrices d'Almaty et d'autres formes d'interaction avec les organismes et processus internationaux concernés	Personnel	15 577 <sup>h</sup>
	<b>Total partiel</b>	<b>15 577</b>



<i>Activités du programme de travail pour 2012-2014</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>Total</i>
10. Coordination et supervision des activités intersessions, y compris préparation ciblée de la cinquième session ordinaire de la Réunion des Parties	Personnel	53 977 <sup>i</sup>
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	2 075
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	28 535
<b>Total partiel</b>		<b>84 586</b>
13. Soutien horizontal	Formation du personnel	212
<b>Total partiel</b>		<b>212</b>
<b>Total<sup>j</sup></b>		<b>724 780</b>
Dépenses d'appui au programme 13 %		94 221
<b>Total général</b>		<b>819 002</b>

*Note:* Les totaux des notes *a* à *i* ci-dessous correspondent au pourcentage estimé de temps de travail global de tous les administrateurs financés par des fonds extrabudgétaires. Une ventilation par fonctionnaire est ensuite donnée entre parenthèses.

<sup>a</sup> Total de 90 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013 (70 % d'un P-3; 10 % d'un P-3 et 10 % d'un P-3) et total de 80 % d'un fonctionnaire P-3 pour septembre-décembre 2013 (70 % d'un P-3 et 10 % d'un P-3).

<sup>b</sup> Total de 25 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013 (15 % d'un P-3 et 10 % d'un P-3); 20 % d'un fonctionnaire P-3 pour septembre-décembre 2013 (10 % d'un P-3 et 10 % d'un P-3) et 10 % d'un fonctionnaire P-2 pour septembre-décembre 2013.

<sup>c</sup> Total de 20 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013 (5 % d'un P-3; 10 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3) et total de 10 % d'un fonctionnaire P-3 pour septembre-décembre 2013 (5 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3).

<sup>d</sup> Total de 20 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-partie de mars 2013; de 20 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013; de 20 % d'un fonctionnaire P-2 pour mars-août 2013; et total de 30 % d'un fonctionnaire P-3 pour septembre-décembre 2013 (20 % d'un P-3 et 10 % d'un P-3) et 10 % d'un fonctionnaire P-2 pour septembre-décembre 2013.

<sup>e</sup> Total de 45 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013 et 15 % d'un fonctionnaire P-3 pour septembre-décembre 2013.

<sup>f</sup> Total de 40 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013 (30 % d'un P-3 et 10 % d'un P-3) et 30 % d'un fonctionnaire P-3 pour septembre-décembre 2013.

<sup>g</sup> Total de 5 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2013; 60 % d'un fonctionnaire P-2 pour septembre-décembre 2013.

<sup>h</sup> Total de 15 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013. Les frais de voyage des experts/participants pour assister à une réunion thématique sur la promotion de l'application des principes de la Convention dans les instances internationales sont indiqués sous l'activité 10.

<sup>i</sup> Total de 40 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-août 2013 (20 % d'un P-3, 15 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3) et total de 20 % d'un fonctionnaire P-3 pour septembre-décembre 2013.

<sup>j</sup> Il n'y a pas de montant indiqué pour les activités 9 et 12 car aucune dépense n'a été engagée en 2013. Les dépenses pour l'activité 11 sont indiquées sous l'activité 10.

### C. Montant estimatif des dépenses au titre de la Convention (janvier à décembre 2014)

(En dollars des États-Unis)

<i>Domaine d'activité</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>Total</i>
1. Mécanisme d'examen du respect des dispositions	Personnel	135 000 <sup>a</sup>
	Sous-traitance	8 400
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	87 000
	<b>Total partiel</b>	<b>230 400</b>
2. Activités de renforcement des capacités	Personnel	27 000 <sup>b</sup>
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	5 000
<b>Total partiel</b>		<b>32 000</b>
3. Sensibilisation et promotion de la Convention, y compris par le biais de la stratégie de communication et de la promotion des principes de la Convention dans les instances internationales	Personnel	18 000 <sup>c</sup>
	Sous-traitance	10 000
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (personnel)	5 000
	<b>Total partiel</b>	<b>33 000</b>
4. Accès à l'information	Personnel	54 000 <sup>d</sup>
	Sous-traitance	30 000
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	35 000
	<b>Total partiel</b>	<b>119 000</b>
5. Participation du public	Personnel	81 000 <sup>e</sup>
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	34 000
<b>Total partiel</b>		<b>115 000</b>
6. Accès à la justice	Personnel	45 000 <sup>f</sup>
	Sous-traitance	9 000
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	35 000
	<b>Total partiel</b>	<b>89 000</b>
7. OGM	Personnel	18 000 <sup>g</sup>
<b>Total partiel</b>		<b>18 000</b>

<i>Domaine d'activité</i>	<i>Type de dépense</i>	<i>Total</i>
8. Promotion des Lignes directrices d'Almaty et d'autres formes d'interaction avec les organismes et processus internationaux concernés	Personnel	36 000 <sup>h</sup>
	Sous-traitance	5 000
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	2 000
<b>Total partiel</b>		<b>43 000</b>
10. Coordination et supervision des activités intersessions	Personnel	175 000 <sup>i</sup>
	Sous-traitance	5 400
	Frais de voyage, indemnités journalières de subsistance (experts/participants)	120 000
<b>Total partiel</b>		<b>300 400</b>
12. Mécanisme d'établissement des rapports	Personnel	27 000 <sup>j</sup>
	Sous-traitance	17 200
<b>Total partiel</b>		<b>44 200</b>
13. Soutien horizontal	Formation du personnel	1 000
<b>Total partiel</b>		<b>1 000</b>
<b>Total<sup>k</sup></b>		<b>1 025 000</b>
Dépenses d'appui au programme 13 %		133 250
<b>Total général</b>		<b>1 158 250</b>

*Note:* Les totaux des notes *a* à *j* ci-dessous correspondent au pourcentage estimé de temps de travail global de tous les administrateurs financés par des fonds extrabudgétaires. Une ventilation par fonctionnaire est ensuite donnée entre parenthèses.

<sup>a</sup> Total de 75 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (70 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3).

<sup>b</sup> Total de 15 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (10 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3).

<sup>c</sup> Total de 10 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (5 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3).

<sup>d</sup> Total de 30 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (20 % d'un P-3 et 10 % d'un P-3).

<sup>e</sup> Total de 45 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (40 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3).

<sup>f</sup> Total de 25 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (20 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3).

<sup>g</sup> Total de 10 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014.

<sup>h</sup> Total de 20 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014.

<sup>i</sup> Total de 75 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (50 % d'un P-3; 20 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3) et 100 % d'un fonctionnaire G-5 pour février-mai 2014.

<sup>j</sup> Total de 15 % d'un fonctionnaire P-3 pour janvier-décembre 2014 (10 % d'un P-3 et 5 % d'un P-3).

<sup>k</sup> Il n'y a pas de montant indiqué pour l'activité 9 car il n'avait été envisagé de dépenses à ce titre que pour 2013. Les dépenses pour l'activité 11 sont indiquées sous l'activité 10.